



L'INTERVIEW

Marc Vermeulen et Éric Duverger - © SDIS 33, SDIS 40

[ENTRETIEN] RETOUR SUR L'ÉTÉ 2022 : PRÈS DE 30 000 HECTARES BRÛLÉS PAR LES FEUX EN GIRONDE ET DANS LES LANDES

Colonel hors classe **Éric Duverger**, directeur départemental du SDIS des Landes (40)
Contrôleur général **Marc Vermeulen**, directeur départemental du SDIS de la Gironde (33)

POUVEZ-VOUS DÉCRIRE LES INCENDIES QUI ONT TOUCHÉ VOTRE DÉPARTEMENT CET ÉTÉ ?

Marc Vermeulen, directeur du SDIS de la Gironde : Les départs de feux, historiquement, en Gironde apparaissent surtout à deux périodes : 1/3 au printemps (absence de couvert végétal vert en cette sortie d'hiver assuré par la suite par les fougères) et 2/3 en été. En 2022, il y a eu très peu de feux de printemps, par contre un nombre significatif de feux est apparu en mai 2022, et un pic hors-norme de feux est survenu de juillet à septembre, avec un nombre de 640 départs de feux quasiment concentrés sur l'été ce qui a conduit à une sollicitation opérationnelle très au-dessus de la normale.

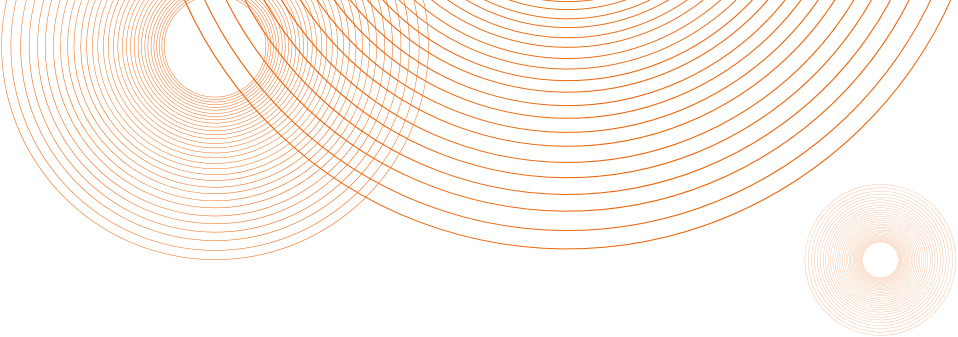
Cet été incendiaire a commencé, par deux feux qui éclosent à 1 heure d'intervalle, le 12 juillet 2022, dans

la forêt usagère de la Teste-de-Buch à 15h11 et à Landiras à 16h35 et qui vont monter en puissance par la suite de façon quasi simultanée.

Du 12 au 18 juillet 2022, l'on se trouve en pleine vague de chaleur qui va évoluer crescendo avec le 18 juillet une situation où l'hygrométrie était inférieure à 10%, une température supérieure à 40°, et une sécheresse ce qui a engendré des comportements de feux inconnus habituellement au niveau du massif. Ces deux feux ont été fixés le 23 juillet pour la Teste et le 25 juillet pour Landiras. Le 9 août 2022, le feu de Landiras reprend (Landiras II), en une nuit il va brûler presque 5 000 ha, il sera fixé le 14 août. Le 12 septembre le feu de Saumos survient et sera fixé 3 jours après, il aura brûlé 3400 hectares et nécessité l'évacuation de 1800 personnes.

Éric Duverger, directeur du SDIS des Landes : La saison 2022 a été particulièrement marquante sur le plan météorologique avec des indicateurs défavorables (températures, sécheresse des sols). Cette situation a marqué par sa durée. En effet, pour le département des Landes, nous avons eu 13 journées classées en risque opérationnel « très sévère » (critère très rare sur les dix dernières années) et 38 journées classées en risque « sévère » (4 à 5 journées en moyenne sur une saison).

Au cours de l'été 2022, de juin à octobre, sur le département des Landes, il y a eu 391 feux de végétation dont 161 feux de forêt pour 1 353 ha brûlés au total (soit 8.5 ha par feu) dont un feu issu des feux en cours en Gironde dit « Landiras II », et qui a touché la



commune landaise de Moustey avec 388 ha brûlés -et conduit à l'évacuation de deux mille personnes de cette commune, de Mano et de Saugnac-et-Muret. Parmi ces feux, 13 feux ont parcouru plus de 10 ha pour 1253 ha brûlés et 148 feux ont parcouru 100 ha (soit en moyenne de 0,68 ha par feu).

La moyenne sur 20 ans (2002-2022) est de 186 feux de forêt pour 296 hectares brûlés (avec année exceptionnelle en 2003).

« *La saison 2022 a été particulièrement marquante sur le plan météorologique avec des indicateurs défavorables (températures, sécheresse des sols) »*

QUELLES SONT LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LES FEUX UTILISÉES PAR LA GIRONDE ET LES LANDES CET ÉTÉ ?

Marc Vermeulen et Éric Duverger :

Les techniques opérationnelles habituelles ont été employées selon la stratégie nationale, avec la détection précoce des feux, c'est-à-dire des guetteurs en Gironde et des vidéos surveillance dans les Landes, un positionnement précoce des moyens terrestres et aériens, et l'attaque des feux naissants. Ce dispositif a permis dans les Landes et en Gironde de contrer le développement des feux et explique que 92% des feux étaient d'une surface inférieure à un hectare.

Deuxièmement, la gestion du feu de forêt s'est reposée sur les techniques opérationnelles nationales adaptées et spécifiques au massif des Landes de Gascogne avec une attaque dite « pénétrante des moyens terrestres ». Plus précisément, au niveau terrestre : des lignes d'appui et d'attaque sur la tête du feu, notamment des techniques offensives à l'intérieur du massif pour resserrer la tête du feu et des

techniques défensives où l'on se met en protection des habitations.

En Gironde, on a aussi eu recours aux feux tactiques pour que le feu n'ait plus de combustible, sur 41 km de linéaires, au cours des trois mois de l'été. Les feux tactiques ont également été mis en œuvre dans le département des Landes dès le premier feu d'importance le 19 juin sur la commune de Saint-Justin.

Enfin et de manière exceptionnelle, sur validation des autorités préfectorales et en collaboration avec des sociétés spécialisées, cet été, on a procédé à des « coupes tactiques » qui consistent à couper des pins, à J+1 ou J+2 afin d'anticiper sur l'avancée du feu et lui couper ses marges de progression. Ce dispositif a été utilisé sur les feux à Landiras, à la Teste autour du quartier de Cazaux (Gironde) sur 5,6 km de longueur, avec une largeur de 100 m et parfois 300 m au niveau du rivage ce qui a permis d'éviter que le feu ne se propage à Biscarosse (Landes) et également sur les zones proches de l'autoroute A63 vers Belin-Béliet (Gironde) et Saugnac et Muret (Landes) dans la même optique de préservation du territoire landais. Cette technique n'est aujourd'hui pas dans les textes mais est portée par les sénateurs qui portent la proposition de loi visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie.

On a également adapté notre niveau de vigilance (c'est-à-dire la mobilisation des sapeurs-pompiers et la montée en puissance de la chaîne de commandement) en fonction du risque et notamment des indicateurs météo, indicateurs de sécheresse et la pression opérationnelle quotidienne. Cette adaptation nécessite une analyse fine des indicateurs, deux fois par jour pour anticiper le dispositif.

Les SDIS des Landes et de la Gironde ont utilisé également des drones pour parfaire les reconnaissances. Enfin, des experts en appui cartographique ont été dépêchés sur le terrain pour faciliter la compréhension et adapter la stratégie chaque jour.

Grâce à la convention départementale d'assistance mutuelle avec le Lot-et-Garonne, les Landes, et la Gironde, on a eu du soutien au niveau interdépartemental. Le SDIS des Landes est venu à l'instar de nombreux départements de France en renfort sur les feux de Gironde (mais aussi Lot et Garonne, Charente), réciproquement le SDIS des Landes a accueilli des colonnes de renfort sur le principe de subsidiarité (entraide entre les départements) gérées par les services de l'État.

CONCERNANT LES MÉGAFEUX DE LA TESTE-DE-BUCH ET DE LANDIRAS, COMMENT LE SDIS DE LA GIRONDE A GÉRÉ CETTE SITUATION DE CRISE ?

Marc Vermeulen : Le feu de La Teste-de-Buch était sur une zone à forts enjeux : au nord, une agglomération à forte densité urbaine Teste-de-Buch et Arcachon, au sud la continuité du massif forestier jusqu'au département des Landes et la ville de Biscarosse, à l'ouest, des sites touristiques et de villégiatures très fréquentés avec la dune du Pilat et des campings, à l'est, le bourg de Cazaux, avec sa zone d'activités, et la base aérienne militaire. Le feu de La Teste-de-Buch a conduit à évacuer plus de 20 000 personnes grâce à l'assistance des élus et de la police nationale.¹

Le feu de La Teste a pris dans une forêt usagère avec des problèmes d'entretien (points d'eau et pistes DFCI) avec un sol dunaire qui contraint à un seul sens de circulation pour les camions de pompiers, et avec des pins résineux qui ont favorisé le déploiement de l'incendie.

Le feu de Landiras, est un feu d'origine volontaire. Un camion proche de la zone a pu arriver rapidement sur les lieux et constater que le feu avait déjà sauté la route et était « monté en cimes », donc un feu difficile à arrêter. Avec un habitat très dispersé et la présence de nombreux hameaux, ce feu, a nécessité l'évacuation préventive de 16 000 habitants de 16 communes.

1 Préfecture de la Gironde. (2022). Incendies en Gironde : conférence de presse incendies - 25 juillet 2022, mis à jour 2 septembre 2022. <https://www.gironde.gouv.fr/Actualites/Communiqués-de-presse/Communiqués-de-presse-2022/25-juillet-2022/Incendies-en-Gironde-conference-de-presse-incendies-25-juillet-2022>

DOSSIER

Au moment du feu de Landiras, il y a déjà, en termes de moyens disponibles le 12 juillet, 303 sapeurs-pompiers mobilisés soit 49% du potentiel journalier, et 45 opérations en cours.

Au cours de l'évolution de ces deux feux, la priorité a toujours été donnée aux feux naissants et les moyens aériens et terrestres, ont été détournés au profit d'autres départs de feux naissants que ce soit en Gironde ou dans les Landes.

Concernant la gestion de crise en interservices, la préfète a été le DOS (directeur des opérations de secours) et j'ai été le COS (Commandant des opérations de secours), deux PCC (Poste de commandement communal) ont été armés à La Teste et à Landiras, avec les sous-préfets aux contacts des chefs de secteurs, et avec le soutien de la police et de la gendarmerie pour les évacuations, la surveillance des habitations, le filtrage des accès. L'accueil de la population a été mis en œuvre par les communes, l'ARS (Agence régionale de Santé) et des AASC (Associations agréés de Sécurité civile). Le département a joué un rôle majeur en mettant à disposition des moyens logistiques, notamment la base d'Hostens pour accueillir tous les pompiers et renforts au mois d'août. Les acteurs forestiers et agricoles ont aussi apporté leur soutien pour les coupes tactiques et l'indemnisation a posteriori en fonction des coupes de bois réalisées. La DFCI a soutenu en effectuant des surveillances de feux tapis dans le sol car la particularité de ce massif est d'être fait de tourbe et de lignite ; aujourd'hui encore autour du lac d'Hostens il y a des petits « feux souterrains ».

Via l'aide actionnée par le COGIC (Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises) on a pu obtenir des renforts nationaux. Pour le feu de Landiras I, en juillet, les pompiers de Genève sont venus nous prêter main forte, et lors du feu

Landiras II, en août, on a bénéficié du système européen RescUE qui a permis de déployer des renforts venus d'Allemagne, de Roumanie, de Pologne, d'Autriche, de Grèce et d'Italie. Au total, ces renforts sont arrivés de soixante départements métropolitains, de l'Outre-mer et de sept pays européens.

Les pompiers ont également compté sur l'appui massif et extrêmement réactif des moyens aériens, dès le début de la crise. Un DASH avait été mis en alerte la veille des incendies, et les deux premiers Canadiens sont arrivés le premier jour des feux. Dès le lendemain, six avions et deux hélicoptères étaient mobilisés. Jusqu'à dix avions bombardiers d'eau ont travaillé simultanément au plus fort de la crise.²

Ces deux mégafeux ont brûlé 20 800 ha³ et conduit à l'évacuation de 36 750 habitants : 13 800 hectares brûlés pour Landiras, et 7 000 hectares de forêt, dont une grande partie de la forêt usagère pour La Teste-de-Buch.

QUEL EST LE BILAN DES DOMMAGES ET DU SAUVÉ ?

Marc Vermeulen : Pour les dommages, il n'y a eu aucune vie humaine impactée, et seulement dix-neuf bâtiments endommagés ou détruits, soit 0.1 % d'impacts pour le bâti. 300 pompiers ont été examinés par le dispositif sanitaire, mais seulement deux pompiers ont été blessés plus sévèrement. Au total, ce sont 47% voire 51% des engins de lutte contre le feu qui ont été endommagés par les feux de l'été. Aujourd'hui, ces moyens ne sont pas tous remis en état, il reste encore 25% d'engins endommagés ; toutefois, l'Hérault nous a envoyé en renfort quinze camions pour assurer la lutte contre les feux de printemps 2023. Nous pensons avoir les engins opérationnels pour la saison des feux d'été.

Pour le sauvé, si l'on regarde le bâti de plus 40m² qui se situait à

environ 500 m des contours du feu, ce sont 4270 bâtiments sauvés, et pour un périmètre d'un km autour des feux, ce sont 14 891 bâtiments qui ont été protégés.

Éric Duverger : Tous feux confondus, pendant cet été 2022, les dommages sont d'une habitation détruite, huit dépendances détruites, aucune victime sauf trois sapeurs-pompiers blessés légèrement. Parmi les véhicules, quatre ont été détruits et une trentaine de véhicules a fait l'objet de réparations conséquentes, aujourd'hui 16% sont toujours en cours de réparation notamment au regard des délais d'acheminement des pièces détachées. L'action et l'engagement des sapeurs-pompiers, aidés par de nombreux partenaires (collectivités territoriales, gendarmerie, État, DFCI (Défense de la forêt contre les incendies), agriculteurs, bénévoles...), ont permis de sauver des centaines d'habitations et des milliers d'hectares de forêt de production qui étaient menacés par les sinistres d'une puissance particulière.

LA PRÉVENTION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ONT-ILS JOUÉ UN RÔLE DANS L'ÉVOLUTION ET/OU L'IMPACT DE CES FEUX ?

Marc Vermeulen et Éric Duverger : Oui, pour les points favorables, la forêt étant exploitée, elle dispose de dispositifs préventifs : pistes DFCI, et points d'eau.

Marc Vermeulen : En points défavorables, un habitat diffus dans le massif constitué de résineux et composé d'un sol de tourbe et lignite qui a fait que les moyens d'intervention devaient être maintenus sur place à cause du fait que le feu peut couvrir dans le sol et reprendre, contrairement à de la garrigue. La densification du massif due à une plantation uniforme et des usages ancestraux perdus (comme avoir des feuillus en bordure de parcelles ou des zones de pare-feu autour des

² Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine. (2022, octobre). Incendies été 2022, Gironde et Landes, Retour d'expérience. <https://www.gironde.gouv.fr/contenu/telechargement/64007/426953/file/RETEX%20incendies%20-%20Gironde%20et%20Landes%20-%20octobre%202022.pdf>

³ [NDLR] : 20 800 ha est la surface brûlée par les feux de Landiras et de La Teste-de-Buch. Mais au-delà de ces mégafeux, près de 30 000 hectares ont brûlés en Gironde et dans les Landes au cours de l'été 2022.

bourgs) ont aussi été pénalisants.

Éric Duverger :

Avec les services de l'État, le SDIS a participé aux décisions fixant les niveaux de vigilance contre les incendies de type feux de forêt (règlement interdépartemental partagé avec la Gironde et le Lot-et-Garonne) qui règlementent l'accès au niveau du massif et évitent que des engins à moteur ou l'activité humaine ne soient à l'origine d'un départ de feu (ex. les feux d'artifice). Cette prévention a assurément évité des départs par négligence.

AVEZ-VOUS PU TIRER DES ENSEIGNEMENTS DE CES FEUX ET QUELLES SONT VOS ATTENTES VIS-À-VIS DES POUVOIRS PUBLICS AFIN DE RENDRE PLUS OPÉRATIONNELS LES SDIS FACE À L'AMPLIFICATION DES FEUX DE FORÊT EN LIEN AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Marc Vermeulen et Éric Duverger :

Tout d'abord, l'expérience de cet été confirme que la doctrine d'emploi massif de moyens aériens sur un feu naissant a été pleinement efficace et qu'il faut la renforcer par des moyens prépositionnés dans le massif. Nous retenons aussi l'immense mobilisation des sapeurs-pompiers professionnels et des volontaires et bien sûr les employeurs publics et privés qui ont libéré leurs salariés. Le retour d'expérience mené au SDIS des Landes nous a conduits à adapter dès 2023 certains éléments de notre organisation. Des mesures à plus long terme sont également envisagées dans une démarche d'amélioration continue pour renforcer la protection des populations et la sécurité des sapeurs-pompiers.

En matière de prévention, il faut communiquer sur les bons comportements à avoir selon la vigilance « feu de forêt » en cours avec l'introduction de seuil et de périmètres. Le but étant de rendre plus compréhensible pour le public et les professionnels de la forêt ces recommandations. Des partenariats sont en cours à travers des actions

de communication lors des saisons à risques, avec la presse locale, pour sensibiliser la population et les touristes aux bons comportements et diffuser les vigilances en cours, et aussi avec les sociétés d'autoroute pour qu'elles conduisent des actions de sensibilisation sur les jets de mégots sur les aires d'autoroutes. Ces actions verront le jour cet été.

Il s'agirait également de :

- revoir le traitement et la sécurisation des interfaces habitat/forêt, hôtellerie de plein air/forêt, industrie/forêt pour limiter le risque de propagation d'un sinistre depuis ces espaces d'activités humaines vers la forêt et inversement ;
- de morceler le massif pour éviter la survenue de méga feux sans forcément supprimer des surfaces forestières (par exemple : rupture large du combustible autour d'infrastructures comme les autoroutes, voies ferrées, lignes très hautes tensions..., création d'un réseau de pare-feu morcelant le massif d'une largeur adaptée...);
- d'encourager de bonnes pratiques sylvicoles et forestières (plantation en rangées permettant le passage des engins de lutte, plantation de feuillus en lisière...), et de renforcer les aménagements DFCI (pistes complémentaires, puits, réserves...);
- d'établir d'un cahier des charges de replantation conditionnant le financement public et de l'adapter au changement climatique notamment la sécheresse ;
- de déployer et renforcer les services chargés de la police de l'environnement (notamment pour le contrôle des obligations légales de débroussaillage).

Concernant les moyens humains et matériels, le SDIS des Landes possède un système de détection et de localisation des départs de feux qui a permis de gagner en réactivité, composé de dix-neuf tours avec soixante caméras « intelligentes » reliées au centre opérationnel. Le massif de la Gironde va suivre le

modèle landais et passer sous vidéo-surveillance à partir de cet été. Il s'agirait également de pouvoir armer une base aérienne de la sécurité civile a priori pour la saison avec à terme deux Canadairs, 1 DASH, et de créer un centre de formation, de recherche et d'innovation dans le massif agrégé avec les organismes existants (écoles départementales des SDIS, instituts de recherche INRAE, universités, partenaires professionnels en lien avec la forêt et la sylviculture, etc.)

« L'expérience de cet été confirme que la doctrine d'emploi massif de moyens aériens sur un feu naissant a été pleinement efficace et qu'il faut la renforcer par des moyens prépositionnés dans le massif. »